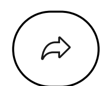
La taxe carbone aux frontières, chemin de croix diplomatique pour Macron

Décryptage. La France, qui prend la présidence de l'Union européenne à compter de janvier, espère l'adoption de ce vieux serpent de mer politique. Mais le chemin s'annonce compliqué.

Par Lucas Mediavilla avec Corentin Pennarguear

Publié le 10/12/2021 à 17:05, mis à jour le 09/08/2022 à 14:07



Le président français Emmanuel Macron prononce un discours lors d'une conférence de presse sur la France prenant la présidence de l'UE, à Paris, le 9 décembre 2021.
AFP

C'est la mesure prioritaire de l'agenda européen d'Emmanuel Macron. Le chef de l'Etat français, qui prendra à partir du 1er janvier 2022 la présidence du Conseil de l'Union européenne, et ce pour un semestre, a déclaré

jeudi son attachement à la création du mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF). Cette fameuse 'taxe' carbone aux frontières que le locataire de l'Elysée souhaite parachever "sous présidence française" est une vieille idée politique. Jacques Chirac, en janvier 2007, parlait déjà de la nécessité pour l'Europe "d'envisager l'introduction d'une 'taxe carbone' sur les produits en provenance des pays qui refusent de s'engager en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique". Durant leur présidence, Nicolas Sarkozy puis François Hollande ont remis le sujet sur le tapis, sans toutefois parvenir à convaincre tous leurs homologues européens. Dès le début de sa présidence, Emmanuel Macron a repris ce flambeau. Il pourrait en revanche réussir là où ses prédécesseurs ont échoué.

LIRE AUSSI : Macron : la présidence française de l'UE peut-elle servir sa réélection ?

Avant de comprendre pourquoi, il faut se pencher sur le fonctionnement d'une telle taxe. Le MACF, aussi connu sous le sigle anglais du CBAM, vise à imposer à certaines marchandises produites hors Union européenne la tarification carbone en vigueur sur les mêmes produits européens de façon à compenser l'écart entre les normes écologiques de l'UE et celle des pays tiers. Cette taxe, qui n'existe nulle part ailleurs à l'échelle mondiale, s'appliquerait à six secteurs déjà couverts par le marché carbone européen : le fer, l'acier, l'aluminium, les engrais, le ciment ainsi que l'électricité. Cette protection vise à éviter la perte de compétitivité d'une industrie européenne face à ses voisins. Et pour cause : cette dernière doit se plier à des contraintes environnementales bien supérieures à d'autres régions du monde, comme la Chine, la Russie, le Brésil ou encore les Etats-Unis. Contraintes matérialisées notamment par le prix du carbone, qui atteint en ce moment des sommets (90 euros la tonne de CO_2).

Arrêter le dumping climatique

La mise en place d'un mécanisme aux frontières assurerait une juste compétition entre les acteurs européens et étrangers, mais également la fin de la "fuite du carbone" pratiquée par certains industriels qui déplacent leurs

usines dans des pays à bas coûts. Actuellement, les industriels européens bénéficient d'une proportion de quotas - donc de droit à émettre du CO2 - gratuits, pour justement ne pas les pénaliser par rapport à l'extérieur de l'Europe. A terme, le MACF doit remplacer ces quotas gratuits, aberrants d'un point de vue climatique. La recette espérée pourrait atteindre entre 5 et 14 milliards d'euros par an et pourrait servir à rembourser la dette levée pour financer le plan de relance européen.

Reste que jusqu'ici, ce mécanisme n'a jamais réussi à s'imposer en Europe. Par deux fois quand elle l'a proposé au Parlement européen, en 2009 et 2016, la France a été renvoyée dans les cordes. La troisième sera-t-elle la bonne ? Dès son arrivée aux manettes de la Commission, à l'été 2020, Ursula von der Leyen a fait de la mise en place du MACF un des chantiers de sa présidence. Le package législatif "Fit for 55", présenté à l'été par Bruxelles, intègre ce dispositif. "Pour Emmanuel Macron et la France, ce serait une sacrée prise de guerre politique. C'est une mesure totem, qui fait consensus dans le pays et qui parle aux Français", note Lucie Materra responsable de la politique européenne au think tank E3G, spécialisé dans les questions climatiques. Mais pour cette experte, le chemin n'aura rien du parcours de santé.

LIRE AUSSI : Pacte vert européen : 3000 jours pour répondre à l'urgence climatique

Le laps de temps est court. Emmanuel Macron n'aura en réalité que le premier trimestre 2022 pour faire avancer les travaux techniques. Après quoi il sera rattrapé par l'élection présidentielle. Deuxième problème, et non des moindres, la taxe carbone aux frontières est un des douze textes du "Fit For 55". Et il ne peut pas être découplé des autres textes du paquet législatif. "Le MACF, ce n'est pas un isolat. La France va devoir convaincre ses partenaires d'avancer sur ce dossier, mais aussi sur tous les autres en même temps", remarque encore la spécialiste. Avec toute la logistique que cela comporte, d'allers-retours entre les différentes formations du Conseil de l'Europe. Il faudra, enfin, convaincre les sceptiques. "C'est un chantier difficile, bien plus que la mise en place d'un

salaire minimum européen", nous confiait la semaine dernière un diplomate européen.

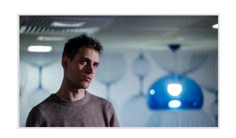
Des oppositions persistantes

Et pour cause. Depuis dix ans, le texte bute sur les mêmes oppositions. Certains s'inquiètent d'une incompatibilité du dispositif avec les règles du commerce international (OMC). D'autres, craignent que la mise en place du MACF de façon unilatérale par l'Europe suscite des représailles commerciales d'acteurs comme les Etats-Unis ou la Chine. A l'usure, la France a réussi ces dernières années à convaincre plusieurs membres du Conseil de l'intérêt du mécanisme, relève Lucie Mattera. Mais certains pays exportateurs, comme les Pays-Bas ou le Danemark, traînent encore des pieds et craignent pour leur balance commerciale. "Les Etats membres savent qu'ils doivent 'donner' des avancées au président français pendant les trois premiers mois de la présidence Française de l'Union Européenne, en reconnaissance du travail européen effectué par la France depuis quatre ans", veut croire Georgina Wright, directrice du programme Europe de l'Institut Montaigne.

En tout état de cause, il est impossible qu'Emmanuel Macron obtienne un quelconque vote sur ce sujet d'ici à la fin du mois de mars. Difficile également, selon Lucie Mattera, d'obtenir une "approche globale", à savoir un consensus formel des Etats membres du Conseil dans le langage bruxellois. Le locataire de l'Elysée pourrait se satisfaire d'une déclaration explicite du Conseil de l'Europe à soutenir le MACF avant la fin du mois de mars. Et c'est sans doute le coeur du travail qui attend les diplomates français à Bruxelles ces prochaines semaines.

Lucas Mediavilla
Voir ses articles

EXPLORER LA RUBRIQUE ECONOMIE



George Lee (Goldman Sachs) : "Nous sommes très impressionnés par Mistral"



Intelligence artificielle : les six choses à retenir du sommet de Paris



Retraites, ce qu'on ne vous a pas dit : les dix chiffres qui illustrent l'ampleur des défis à venir



Le moral des Européens en hausse (sauf en France)



Téléchargez l'application

ECONOMIE : TOUTE L'ACTUALITÉ

Hausse des impôts : cette conséquence inattendue sur les managers
Salaires : quelle hausse pouvez-vous espérer en 2025 ?
Inflation : pourquoi la France est moins concernée que ses voisins
Placements : 2025, l'année de la ruée vers l'argent ?
Les arrêts maladie explosent : alléger la facture, le grand défi des entreprises

À DÉCOUVRIR

Leadership et Management
Intelligence Artificielle
Déficit public : un défi pour la France
Voitures électriques
Tous les dossiers Economie
Nos vidéos
Tous les podcasts
Les infographies
Les grands récits